



Mairie de Combs-la-Ville  
Place de l'Hôtel de Ville  
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex  
Tel. : 01 64 13 16 00  
Fax : 01 60 18 06 15

---

## CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2012

### Compte-rendu sommaire

---

L'an deux mil douze, le dix-neuf mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

#### Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – M. JM. GUILBOT – Mme J. FOURGEUX – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – M. C. DELPUECH – Mme C. DECLERCK – M. B. BAILLY – Mme J. BREDAS – Mme C. EYMARD-ANDRY – M. J. PLANTARD – Mme A. NICOLAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. FLEURY – M. B. DURAND – Mme D. REDSTONE – M. JL. COMBES – Mme M. PALICH – M. F. PERIDON – M. P. SAINSARD – M. R. ZALLIO – Mme MC. BARTHES – M. F. ANDRE – Mme E. BANNIER.

#### Absents représentés

M. G. ALAPETITE par Mme F. SAVY – M. P. SEDARD par M. F. PERIDON – M. J. DERRE par M. JM. GUILBOT – Mme B. AUZANNEAU par M. P. SAINSARD – M. C. TORRE par M. R. ZALLIO – Mme C. GAUTHIER par M. F. ANDRE – Mme MJ. DUNAND par Mme MC. BARTHES – M. PT. ESSOUNGOU par M. C. DELPUECH.

#### Absents :

Mme Danielle REDSTONE a été élue secrétaire de séance.

---

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

#### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

#### DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

## **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- APPROUVE le compte de gestion 2011.
- APPROUVE le compte administratif 2011.
- APPROUVE l'affectation du résultat de l'exercice 2011.
- ADOPTE le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières 2011.
- FIXE l'attribution de subventions aux associations locales pour l'année 2012.
- ADOPTE la remise des récompenses pour le Battle de danse « 380 Prime ».
- APPROUVE la modification de la demande de subvention à la Région pour les opérations de renouvellement urbain 2012 (1<sup>ère</sup> tranche).
- ADOPTE la demande de subventions dans le cadre du FIPD pour l'année 2012.
- EXPRIME un avis favorable au projet de convention de coopération avec R'Kiz (Mauritanie).
- APPROUVE l'attribution d'une subvention pour 2012 à R'Kiz au titre de cette convention de coopération.
- ADOPTE le principe de cession d'une partie du chemin rural n°15 dit « allée des Princes » et d'une partie de la rue Pierre et Marie Curie au profit de l'EPA Sénart, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC « Les portes de Sénart ».

**Guy GEOFFROY**  
*Député Maire*

